Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1302

Artikel: Politique de la petite enfance : les crèches à Lausanne : un équipement social en danger

Autor: Armenti, Stéphane

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015130

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les crèches à Lausanne: un équipement social en danger

Stéphane Armenti, sociologue, a participé à une recherche financée par la Ville de Lausanne sur la situation de l'offre et de la demande en matière de prise en charge de la petite enfance. Stéphane Armenti rappelle les objectifs de la mise sur pied de ces structures d'accueil.

RÉCEMMENT ON A pu entendre le directeur des Finances de la commune de Lausanne exprimer sa volonté de redéfinir le rôle des crèches. Pour lui, l'heure n'est plus aux vaches grasses dans ce domaine. Vu la mauvaise situation financière de la ville, de nouvelles solutions moins coûteuses en deniers publics doivent être trouvées.

Alors les équipements destinés à la garde des enfants sont-ils une dépense inutile? Faut-il revenir à des systèmes plus simples du genre enfant seul chez soi, appel à la famille pour dépanner? Un rappel historique est ici nécessaire pour comprendre ce que sont ces institutions qui libèrent les parents de la tâche de s'occuper quotidiennement de leurs enfants.

Kinder, Küche, Kirche

Comme l'explique très bien Raymonde Caffari, les crèches ont changé d'affectation durant les années soixante-dix. D'abord lieux de garde, simples espaces où les enfants sont en sécurité et surveillés pendant que les parents travaillent et acquièrent leur revenu, elles deviennent une possibilité de placement qui n'est plus liée à la contrainte matérielle du travail des parents. Cela grâce à la conjonction de deux facteurs: d'une part les revendications des femmes désirant s'épanouir et travailler plutôt que de pâtir du syndrome KKK (Kinder, Küche, Kirche) sont nombreuses, d'autre part les crèches ont des places inoccupées puisque les familles étrangères plaçant habituellement leurs enfants sont rentrées chez elles à cause de la crise. Ainsi de nouvelles catégories sociales vont occuper les places libérées. R. Caffari cite à ce propos un préavis municipal accepté par le Conseil communal en 1980 qui entérine cette pratique «[...] enfants reçus pour des raisons diverses: santé de la maman, désir d'occuper un emploi par convenance personnelle, besoin de l'enfant de fréquenter des camarades de son âge, problèmes de relation mère-enfant, etc.».

Des efforts considérables

Par la suite et conformément à cette nouvelle image des crèches, les pouvoirs publics feront des efforts considérables pour l'accueil de la petite enfance. Ainsi le nombre de garderies municipales ou subventionnées double pratiquement entre 1981 et 1995 (de 11 à 20). Comme l'indique un préavis de la Municipalité à l'intention du Conseil communal en 1993, la Ville investit également des sommes importantes (durant la période 1985-1992, plus de 15 millions de francs pour l'extension du nombre de places). Les écoliers primaires ont été acceptés dès 1988, ce qui n'était pas le cas auparavant.

L'offre s'est donc étendue et a pris acte de la nouvelle définition des crèches. Il serait dommage de sacrifier leur valeur pour l'ensemble de la société sur l'autel des économies budgétaires. ■

Caffari Raymonde, «Qui fréquente les crèches?», *Travail social*, n° 1, janvier 1987, Fribourg

En coulisses

GRÂCE PRINCIPALEMENT AU boom boursier et aux sociétés nouvellement cotées, le nombre des détenteurs d'actions suisses a augmenté du plus de 20% au cours des quatre dernières années. Parmi les rares sociétés qui ont vu au contraire diminuer l'effectif de leurs «copropriétaires», on trouve l'UBS, sans doute à cause de la querelle avec Martin Ebner, et la Swissair, qui a manifestement perdu le capital de confiance dont bénéficie désormais la Crossair. Moritz Suter, le truculent patron-personnage de cette compagnie, a réussi à la vendre à Swissair sans subir la contagion d'une image déclinante.

MARTIN NEFF, DIRECTEUR des recherches au Crédit Suisse, voit – avec raison – partout des signes de reprise économique: non seulement les carnets de commandes se remplissent dans l'industrie d'exportation, mais les consommateurs suisses reprennent goût à la dépense. Et d'ajouter, froidement: «la restructuration de l'économie suisse est plus assurée que beaucoup le croient». En somme, les 200000 chômeurs sont les vrais auteurs de la relance qui s'amorce.